



**SMAEPA de la Région d'Yerville – JEUDI 5 mars 2026 – 18H00 – Salle des fêtes
de la mairie de Flamanville**

COMPTE RENDU DE LA REUNION

Membres titulaires et suppléants présents :

- **ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR** : Patricia LEFLOCH
- **AUZOUVILLE L'ESNEVAL** : Corinne DEMOTTAIS
- **BOURDAINVILLE** : Séverine GEST
- **CIDEVILLE** : Dominique VOGEL, Pierre ESCAP
- **CRICQUETOT SUR OUVILLE** : Marc BLOQUET
- **ECTOT L'AUBER** : Didier DELAMARE
- **FLAMANVILLE** : Alain PETIT
- **GREMONVILLE** :
- **HUGLEVILLE EN CAUX** : Luc LEFRANCOIS, Jean-Michel TRAVERS
- **MOTTEVILLE** : Eric HALBOURG, Yves PETIT
- **OUVILLE L'ABBAYE** : Jean-Pierre DUVAL
- **SAINT MARTIN AUX ARBRES** :
- **LE SAUSSAY** : Rémy BONAMY, Bruno BERTRAND
- **VIBEUF** : Virginie BARO, Christophe LEGROS
- **YERVILLE** :
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE** :
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX** :

POUVOIR : 2

- Jean-Pierre CHAUVET a donné son pouvoir à Alain PETIT
- Didier DECULTOT a donné son pouvoir à Patricia LEFLOCH

Excusés : Claude LESEIGNEUR, Hervé WALLERICH, Jean-Pierre CHAUVET, Daniel GRESSENT

Assistaient également :

- Samuel GENDRIN, Florian CASTEL

Ordre du jour :

1. Admission en non-valeur d'une créance
2. Stratégie pour la protection de la ressource en eau
3. Vente du terrain de Motteville
4. Questions diverses
5. Bilan des réalisations du mandat 2020-2026

Nomination d'un secrétaire de séance : Rémy BONAMY

A l'unanimité le Comité Syndical approuve le compte rendu du Comité Syndical du 11 décembre 2025

1. Amission en non-valeur d'une créance

Mr Alain PETIT expose qu'en raison du décès Mr GRAIN Michel à Grémonville, la somme de 2000 € au titre de la PFAC est irrécouvrable.

Mr Petit propose alors d'admettre en non-valeur cette créance.

A l'unanimité, le Comité Syndical approuve cette décision

2. Approbation de la stratégie de protection de la ressource en eau

Le Président donne la parole à Samuel GENDRIN pour expliquer la stratégie de protection de la ressource en eau.

Samuel GENDRIN explique que l'Agence de l'Eau a adopté son 12ème programme qui est entré en vigueur au 1er janvier 2025. Afin de pouvoir continuer à bénéficier des aides de ce 12ème programme sur le volet Eau Potable, l'Agence de l'Eau incite les collectivités compétentes en eau potable à définir leur stratégie de protection de la ressource en eau.

Ce document a pour objectif d'identifier les priorités d'intervention en termes de protection de la qualité et de la gestion quantitative de la ressource en eau.

L'agence de l'eau a formulé ses remarques sur la stratégie de protection de la ressource en eau qui a été adoptée lors du Comité syndical du 28 novembre 2024. Il manquait notamment des détails d'actions sur la partie sobriété. Samuel GENDRIN a mis à jour ce document en y apportant des éléments complémentaires sur la sobriété qui manquaient dans la première version.

La partie rajoutée est décrite ci-après :

4.2.3. Actions envisagées

A l'échelle de l'aire d'alimentation de captage de Bourdainville :

- Amélioration des connaissances de nos prélèvements et des impacts sur le milieu naturel :
 - o en mettant en place des études de volumes prélevables et des études sur les volumes en période de basses eaux
 - o en identifiant les forages privés et en y installant des télécompteurs afin comptabiliser les volumes prélevés à l'échelle de l'aire d'alimentation de captage de Bourdainville.

Pour les agriculteurs concernés qui possèdent un forage privé nous travaillerons avec eux pour :

- Identifier les volumes prélevés et les principaux usages concernés
- Identifier les sources alternatives d'utilisation de ces eaux pompées par exemple avec l'amélioration de la collecte des eaux de pluie des bâtiments agricoles, optimisation de l'irrigation. Les concertations nécessaires pourront se faire avec l'animateur BAC qui travaille déjà sur le volet qualitatif avec les agriculteurs.

Nous favoriserons la sobriété et les économies d'eau auprès des habitants, des entreprises, des collectivités et du SMAEPA de Yerville.

Habitants :

- Réalisation d'une étude sur la tarification du service d'eau potable.
 - Encouragement à la récupération des eaux de pluie dans le cadre de travaux groupés de déraccordement des gouttières vers le réseau unitaire d'assainissement de Yerville. Cette action rentre dans le cadre du schéma directeur d'assainissement du SMAEPA et du schéma de gestion des eaux pluviales de Yerville.
 - Distribution de kits hydro économes aux abonnés dans le cadre d'une action groupée.
 - Animation et communication sur la sensibilisation de la préservation de la ressource en eau.
 - > A ce titre, le SMAEPA a réalisé un film expliquant le fonctionnement de la nouvelle usine d'eau potable de Bourdainville et en insistant sur la nécessité de préserver la ressource en eau.
- Film à voir ici : <https://www.youtube.com/watch?v=fifD5x8tmlA>

Entreprises :

- Réalisation d'une étude pour identifier les potentiels d'utilisation d'une ressource de qualité moindre lorsque cela est possible et pour identifier les économies d'eau potentiels sans nuire au fonctionnement des process.
- Animation et actions de sensibilisation auprès des acteurs concernés.

Collectivités :

Réalisation d'une étude pour :

- identifier les potentiels d'utilisation d'une ressource de qualité moindre lorsque cela est possible. (par exemple : utilisation des eaux pluviales pour alimenter les sanitaires dans l'école élémentaires de Yerville, comme cela est le cas actuellement au collège de Yerville)
- identifier les économies d'eau potentiels dans les cantines, les crèches, les résidences de personnes âgées, les salles des fêtes, etc (par exemple : achat de matériels moins consommateur d'eau, mise en place de kits hydro économes, diagnostic des installations d'eau privées, etc...). Pour accompagner et aider les gros consommateurs d'eau pour réduire leur consommation en eau nous ferons réaliser des études spécifiques par un bureau d'études indépendant.

Le SMAEPA de la Région d'Yerville travaille actuellement avec la commune de Yerville dans le cadre de son schéma d'aménagement de gestion des eaux pluviales afin de gérer au maximum les eaux pluviales à la source et éviter le mélange des eaux pluviales avec les eaux usées. Différents aménagements/action seront proposés :

- désimperméabilisation des parkings
- dé raccordement des gouttières au réseau
- récupération des eaux pluviales

SMAEPA de Yerville :

- Etude technico-économique pour la mise en place de la télérelève ou la radiorelève.
- Mise en place de la télérelève ou radiorelève si l'étude confirme l'intérêt sans explosions des coûts.
- Diagnostic permanent des volumes consommés -> cette action est déjà réalisée avec la mise en place des compteurs de sectorisation
- Diminution des volumes d'eau utilisées pour le lavage des filtres à la nouvelle usine d'eau potable de Bourdainville
- Remplacement des canalisations les plus fuyardes via le programme d'action qui sera proposé dans le cadre de SDAEP

Ce document a été envoyé par mail pour information.

A l'unanimité, le Comité Syndical approuve la nouvelle version de la stratégie de protection de la ressource en eau.

3. Vente d'un terrain à Motteville

Mr le Président, expose que lors du dernier Comité Syndical nous avons approuvé la vente d'un terrain appartenant au Syndicat à Motteville d'environ 4000m² à Mr MICHEL (propriétaire de la maison à proximité de l'aire d'infiltration des eaux usées).

Nous devons prendre une délibération supplémentaire pour finaliser la vente :

Ainsi il est proposé à l'assemble de constater la désaffectation de la parcelle de 4000m² environ, à détacher de la parcelle cadastrée section ZC n°25 et de procéder au déclassement de cette dernière du domaine public.

A l'unanimité, le Comité Syndical approuve cette décision

4. Questions diverses.

Adoption du budget unique :

Pour information Mr LUCAS nous a informé de la possibilité d'avoir un budget unique Eau et Assainissement (collectif et non collectif) pour les communes ou établissements publics de coopération intercommunal dont toutes les communes ont moins de 3000 habitants au premier janvier 2027.

Cela simplifiera notamment la gestion financière entre les différents budgets.

Alain Petit propose donc à l'assemblée d'adopter un budget unique

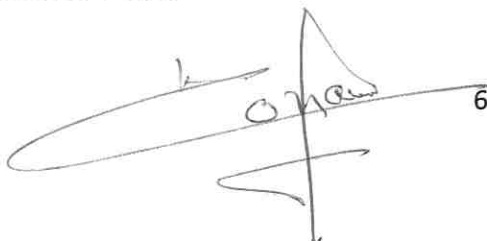
A l'unanimité, le Comité Syndical approuve cette décision d'adopter un budget unique à partir du 1^{er} janvier 2027.

Bilan du mandat 2020-2026

Il est présenté à l'assemblée les principales réalisations d'études et de travaux réalisés par le Syndicat pendant la mandature. La nouvelle usine d'eau potable était la principale réalisation. Le film de la nouvelle usine est diffusé à l'assemblée.

Florian Castel présente le bilan de ses actions réalisées pour la protection de la ressource en eau sur le Bassin d'Alimentation de Captage de Bourdainville et présente les perspectives pour l'avenir.

Fin de la séance à 19h

A handwritten signature in black ink, followed by the number 6.